## Saint-Félix-de-Valois

Grilles des usages et des normes Règlement de zonage - ANNEXE "B"

F - AMENDEMENTS

A - USAGES AUTORISÉS						
Groupes	Classes					
	Habitation unifamiliale	H1				
	Habitation unifamiliale	H2				
Habitation (H)	Habitation bifamiliale et trifamiliale	H3				
	Habitation multifamiliale	H4				
	Habitation en commun	H5				
Commerce (C)	Commerce de service et de détail	C1				
	Service professionnel, personnel, d'affaire et financier	C2				
	Commerce relié à l'automobile	C3				
	Commerce de restauration et d'hébergement	C4				
	Commerce récréatif	C5				
	Camping et centre touristique	C6				
	Commerce contraignant	C7				
Industrie (I)  Communautaire (P)	Industrie de prestige	I1				
	Industrie de faible nuissance	12				
	Industrie de moyenne et forte nuisance	13				
	Industrie extractive	14	•(1)			
	Institutionnel et administratif	P1	. ,			
	Lieux de culte et de recueillement	P2				
	Communautaire institutionnel et administratif local	P3				
	Service d'utilité publique	P4				
Agriculture (A)	Agriculture de culture	A1				
	Agriculture d'élevage	A2				
Forestier (F)	Forestier	F1				
B - USAGES SPÉCIFIQUEMENT EXCL	.US / PERMIS					
	US / PERMIS				1	
Usages spécifiquement exclus	US / PERMIS					
Usages spécifiquement exclus Usages spécifiquement permis						
Usages spécifiquement exclus Usages spécifiquement permis C - NORMES PRESCRITES (bâtiment	principal)					
Usages spécifiquement exclus Usages spécifiquement permis C - NORMES PRESCRITES (bâtiment	principal) Isolée, Jumelée, Contiguë					
Usages spécifiquement exclus Usages spécifiquement permis C - NORMES PRESCRITES (bâtiment	principal) Isolée, Jumelée, Contiguë Avant (m)	min.	10			
Usages spécifiquement exclus Usages spécifiquement permis C - NORMES PRESCRITES (bâtiment Mode d'implantation	principal) Isolée, Jumelée, Contiguë Avant (m) Latérale d'un côté (m)	min.	10			
Usages spécifiquement exclus Usages spécifiquement permis C - NORMES PRESCRITES (bâtiment Mode d'implantation	principal) Isolée, Jumelée, Contiguë Avant (m) Latérale d'un côté (m) Latérale de l'autre côté (m)	min. min.	10 3 3			
Usages spécifiquement exclus Usages spécifiquement permis C - NORMES PRESCRITES (bâtiment Mode d'implantation	principal) Isolée, Jumelée, Contiguë Avant (m) Latérale d'un côté (m) Latérale de l'autre côté (m) Arrière (m)	min. min. min.	10 3 3 7			
Usages spécifiquement exclus Usages spécifiquement permis C - NORMES PRESCRITES (bâtiment Mode d'implantation	principal) Isolée, Jumelée, Contiguë Avant (m) Latérale d'un côté (m) Latérale de l'autre côté (m) Arrière (m) Hauteur (m)	min. min. min. min./ max.	10 3 3 7 /10			
Usages spécifiquement exclus Usages spécifiquement permis C - NORMES PRESCRITES (bâtiment Mode d'implantation	principal) Isolée, Jumelée, Contiguë Avant (m) Latérale d'un côté (m) Latérale de l'autre côté (m) Arrière (m) Hauteur (m) Hauteur étage	min. min. min. min./ max. min./ max.	10 3 3 7 /10 1/2			
Usages spécifiquement exclus Usages spécifiquement permis C - NORMES PRESCRITES (bâtiment Mode d'implantation Marges	principal) Isolée, Jumelée, Contiguë Avant (m) Latérale d'un côté (m) Latérale de l'autre côté (m) Arrière (m) Hauteur (m) Hauteur étage Largeur	min. min. min. min./ max. min./ max. min./ min.	10 3 3 7 /10 1/2 9			
Usages spécifiquement exclus Usages spécifiquement permis C - NORMES PRESCRITES (bâtiment Mode d'implantation Marges	principal) Isolée, Jumelée, Contiguë Avant (m) Latérale d'un côté (m) Latérale de l'autre côté (m) Arrière (m) Hauteur (m) Hauteur étage Largeur Superficie (m²)	min. min. min. min./ max. min./ max. min./ min. min.	10 3 3 7 /10 1/2			
Usages spécifiquement exclus Usages spécifiquement permis  C - NORMES PRESCRITES (bâtiment Mode d'implantation  Marges  Bâtiment	principal) Isolée, Jumelée, Contiguë Avant (m) Latérale d'un côté (m) Latérale de l'autre côté (m) Arrière (m) Hauteur (m) Hauteur étage Largeur Superficie (m²) Logement/bâtiment	min. min. min. min./ max. min./ max. min. min. min. min. min.	10 3 3 7 /10 1/2 9 65			
B - USAGES SPÉCIFIQUEMENT EXCL Usages spécifiquement exclus Usages spécifiquement permis  C - NORMES PRESCRITES (bâtiment Mode d'implantation  Marges  Bâtiment  Densité	principal) Isolée, Jumelée, Contiguë Avant (m) Latérale d'un côté (m) Latérale de l'autre côté (m) Arrière (m) Hauteur (m) Hauteur étage Largeur Superficie (m²) Logement/bâtiment Coefficient d'emprise au sol (CES) (%)	min. min. min. min./ max. min./ max. min. min. min. min. min. min. min. min	10 3 3 7 /10 1/2 9 65			
Usages spécifiquement exclus Usages spécifiquement permis C - NORMES PRESCRITES (bâtiment Mode d'implantation  Marges  Bâtiment  Densité	principal) Isolée, Jumelée, Contiguë Avant (m) Latérale d'un côté (m) Latérale de l'autre côté (m) Arrière (m) Hauteur (m) Hauteur étage Largeur Superficie (m²) Logement/bâtiment	min. min. min. min./ max. min./ max. min. min. min. min. min.	10 3 3 7 /10 1/2 9 65			
Usages spécifiquement exclus Usages spécifiquement permis  C - NORMES PRESCRITES (bâtiment Mode d'implantation  Marges  Bâtiment	principal) Isolée, Jumelée, Contiguë Avant (m) Latérale d'un côté (m) Latérale de l'autre côté (m) Arrière (m) Hauteur (m) Hauteur étage Largeur Superficie (m²) Logement/bâtiment Coefficient d'emprise au sol (CES) (%)	min. min. min. min./ max. min./ max. min. min. min. min. min. min. min. min	10 3 3 7 /10 1/2 9 65			
Usages spécifiquement exclus Usages spécifiquement permis C - NORMES PRESCRITES (bâtiment Mode d'implantation  Marges  Bâtiment  Densité	principal) Isolée, Jumelée, Contiguë Avant (m) Latérale d'un côté (m) Latérale de l'autre côté (m) Arrière (m) Hauteur (m) Hauteur étage Largeur Superficie (m²) Logement/bâtiment Coefficient d'emprise au sol (CES) (%)	min. min. min. min./ max. min./ max. min. min. min. min. min. min. min. min	10 3 3 7 /10 1/2 9 65			
Usages spécifiquement exclus Usages spécifiquement permis C - NORMES PRESCRITES (bâtiment Mode d'implantation  Marges  Bâtiment  Densité	principal) Isolée, Jumelée, Contiguë Avant (m) Latérale d'un côté (m) Latérale de l'autre côté (m) Arrière (m) Hauteur (m) Hauteur étage Largeur Superficie (m²) Logement/bâtiment Coefficient d'emprise au sol (CES) (%) Taux de verdissement du terrain (%)	min. min. min. min./ max. min./ max. min. min. min. min. min. min. min. min	10 3 3 7 /10 1/2 9 65			
Usages spécifiquement exclus Usages spécifiquement permis C - NORMES PRESCRITES (bâtiment Mode d'implantation  Marges  Bâtiment  Densité	principal) Isolée, Jumelée, Contiguë Avant (m) Latérale d'un côté (m) Latérale de l'autre côté (m) Arrière (m) Hauteur (m) Hauteur étage Largeur Superficie (m²) Logement/bâtiment Coefficient d'emprise au sol (CES) (%) Taux de verdissement du terrain (%)	min. min. min. min./ max. min./ max. min. min. min. min. min. min. min. min	10 3 3 7 /10 1/2 9 65			
Usages spécifiquement exclus Usages spécifiquement permis C - NORMES PRESCRITES (bâtiment Mode d'implantation  Marges  Bâtiment  Densité	principal) Isolée, Jumelée, Contiguë Avant (m) Latérale d'un côté (m) Latérale de l'autre côté (m) Arrière (m) Hauteur (m) Hauteur étage Largeur Superficie (m²) Logement/bâtiment Coefficient d'emprise au sol (CES) (%) Taux de verdissement du terrain (%)  PIIA Projet intégré	min. min. min. min./ max. min./ max. min. min. min. min. min. min. min. min	10 3 3 7 /10 1/2 9 65			
Usages spécifiquement exclus Usages spécifiquement permis  C - NORMES PRESCRITES (bâtiment Mode d'implantation  Marges  Bâtiment  Densité	principal) Isolée, Jumelée, Contiguë Avant (m) Latérale d'un côté (m) Latérale de l'autre côté (m) Arrière (m) Hauteur (m) Hauteur étage Largeur Superficie (m²) Logement/bâtiment Coefficient d'emprise au sol (CES) (%) Taux de verdissement du terrain (%)  PIIA Projet intégré CHAPITRE 8 - Environnement et contraintes anthropiques	min. min. min. min./ max. min./ max. min. min. min. min. min. min. min. min	10 3 3 7 /10 1/2 9 65			
Usages spécifiquement exclus Usages spécifiquement permis  C - NORMES PRESCRITES (bâtiment Mode d'implantation  Marges  Bâtiment  Densité	principal)  Isolée, Jumelée, Contiguë Avant (m) Latérale d'un côté (m) Latérale de l'autre côté (m) Arrière (m) Hauteur (m) Hauteur étage Largeur Superficie (m²) Logement/bâtiment Coefficient d'emprise au sol (CES) (%) Taux de verdissement du terrain (%)  PIIA Projet intégré CHAPITRE 8 - Environnement et contraintes anthropiques Bâtiment à usage mixte	min. min. min. min./ max. min./ max. min. min. min. min. min. min. min. min	10 3 3 7 /10 1/2 9 65			

Numéro de zone :

**VD-16**